



Courseulles
La station bien-être sur-Mer

**POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS,
LE PORT DU MASQUE
EST OBLIGATOIRE
DU 21 AU 30 AOÛT 2020**



**DE 10H À 20H
(JUSQU'À 23H LES MERCREDIS & SAMEDIS)**

Zones concernées : Rue de la Mer, Place du Marché, Quai Est, Quai Ouest, Quai des Alliés, Quai des Frères Labrèques, Promenade Dartmouth, Boulevard de la Mer, La Jetée, Place de Gaulle, Place du Six Juin